



Andrimont, le 08 mai 2023

Hall Omnisports
Rue Pire Pierre 30b
4821 ANDRIMONT

Mesdames, Messieurs, Parents, Joueuses et Joueurs,

La saison 2023-2024 reprendra courant aout (suivant les coaches). Vous trouverez ci-dessous, le montant de la cotisation qui sera réclamée pour cette prochaine saison :

Baby (2018) : 160 €

U7 (2017) – U8 (2016) – U10 (2014-2015) : 190 €

U12 (2012-2013) – U14 (2010-2011) – U16(2008-2009) – U18 (2006-2007) – U21 (2005-2004-2003): 240 €

Seniors (2 entrainements) : 260 €

Seniors (1 entrainement) : 240 €

Toutefois, comme chaque année, nous avons établi plusieurs règles :

- Si le paiement **COMPLET** est effectué avant le 31 juillet, une réduction de 20 € est octroyée.
- Si différents enfants d'une même famille sont affiliés dans notre club, un montant de 10 euros pourra être déduit de la cotisation à partir du deuxième enfant.
- Les cotisations doivent **être payées pour le 15/10/2023 au plus tard**. Un non-paiement engendrera une interdiction de participer aux entrainements et aux matchs.
- Un arrangement est possible si la demande est effectuée uniquement par mail et avant le 31 août. Passé ce délai, le montant total sera réclamé pour le 15 octobre.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'une saison de basket génère des frais très conséquents : location salle, augmentation des couts énergétiques, frais fédération, assurances, coaches, arbitrage, ballons, etc...

Ce montant est à virer sur le compte du club : **BE28 7775 9053 0420**

Merci de bien communiquer :

Nom du joueur:.....

Prénom du joueur:.....

Catégorie concernée:.....

Mail : info@bcda.be

Nous vous remercions de l'attention que vous apporterez à ce courrier et vous prions d'agréer nos sentiments les plus sincères.

Les membres du comité.